

LA CEREMONIE DE VOTRE MARIAGE

Consignes pratiques pour ne rien laisser au hasard ... Et éviter de désagréables surprises

<p>6 mois avant la date du mariage</p> 	<p>Prendre rendez-vous avec le célébrant de votre mariage au plus tôt après la première rencontre de préparation.</p> <p>Si vous ne connaissez pas le nom du célébrant, contacter le diacre J.Marie Simonneau (02 41 75 04 11) qui vous orientera vers la bonne personne.</p> <p>Noms et coordonnées des célébrants de la paroisse : Père Jean Paul Avrillon, curé de la paroisse : 06 10 82 39 90 Père Joseph Béboula, vicaire de la paroisse : 06 29 69 22 21 Jean Marie Simonneau, diacre permanent : 02 41 75 04 11</p>
<p>5 mois avant le mariage</p> 	<p>Prendre rendez-vous avec un animateur et un organiste. Peut-être en avez-vous dans votre famille.</p> <p>Sinon la paroisse met à votre disposition une liste de personnes bénévoles qui peuvent vous accompagner (suivant leur disponibilité). Prenez dans un premier temps RV pour réserver la date. <u>Les prévenir que vous leurs transmettez déroulement et chants 1 mois avant la cérémonie.</u> L'équipe de préparation au mariage vous orientera vers eux.</p>
<p>2 mois avant le mariage</p> 	<p>Choisir les chants et les lectures.</p> <p>Vous trouverez une liste de chants sur le site Internet de la paroisse : https://sainthilairenvihierois.diocese49.org dans la rubrique : Préparer notre mariage. Vous aurez les paroles et vous pourrez les écouter sur You Tube ou autre plateforme de votre choix</p> <p>Les lectures sont à prendre dans la revue : « 2 oui pour la vie », que vous avez dans votre dossier.</p>
<p>1 mois avant le mariage</p> 	<p>Transmettre la liste des chants et le déroulement de la cérémonie à l'ANIMATEUR et à l'ORGANISTE pour qu'ils puissent s'organiser et se préparer.</p> <p>Si vous souhaitez imprimer des livrets pour l'église, vous pouvez demander des tirages (pour un prix très raisonnable mais uniquement en noir et blanc) à l'équipe des bénévoles de la revue paroissiale : « L'Ami de Tous ». Un numéro pour les joindre : 02 41 75 04 45.</p> <p>Vous avez la charge de fleurissement de l'église. Cependant il est judicieux de prendre contact avec les équipes de la paroisse pour connaître les usages et les habitudes des relais paroissiaux.</p>
<p>Le jour de votre mariage</p> 	<p>Vous avez sans doute demandé à une ou deux personnes de prendre des photos. Le célébrant l'annoncera à l'assemblée pour éviter les trop nombreux déplacements qui perturbent le bon déroulement de ce moment important de votre journée.</p> <p>Vous avez de jeunes enfants et vous souhaitez les associer à ce moment. L'Eglise paroissiale s'en réjouit. Afin que cette étape se passe dans la sérénité et la prière, demander à une personne (autres que vos parents et vos témoins, pour qui ce moment est aussi très important) de prendre en charge vos enfants pendant la cérémonie pour vous permettre de la vivre dans la prière et en toute quiétude.</p>